



BILAN ²⁰¹⁷

DIRECTION DU SERVICE DE POLICE



Ce bilan annuel 2017 est réalisé par la Direction des communications de la Ville de Lévis en collaboration avec la Direction du service de police de la Ville de Lévis.

Rédaction : Catherine Lemelin-Simard, conseillère au soutien opérationnel de la Direction du service de police.
Design graphique : eFRUCTOSE

La Direction du service de police de la Ville de Lévis tient à remercier tous les membres du personnel ayant collaboré à la réalisation de ce document.

Ce document a été rédigé selon les principes de la rédaction épïcène.

Direction des communications
2303, chemin du Fleuve, Lévis (Québec) G6W 5P7

Juin 2018

Crédits photos : Ville de Lévis

TABLE DES MATIÈRES

Les faits saillants	1
Café avec un policier	1
À Lévis, il y a des limites! : Une opération qui rend les quartiers résidentiels de Lévis plus sécuritaires.	1
La certification de la centrale 911	1
Le déploiement des armes de support	1
Nos bilans statistiques	2
Délits et infractions au Code criminel	2
Le bilan routier	2
Vérification des antécédents judiciaires	3
Perspectives 2018	3

LES FAITS SAILLANTS

L'année 2017 a été marquée par le début de l'activité *Café avec un policier*, l'opération *À Lévis, il y a des limites*, la certification de la centrale 911 et le déploiement des armes de support.

Café avec un policier

Les policières et policiers du Service de police de la Ville de Lévis (SPVL) sont allés à la rencontre des citoyennes et citoyens dans le cadre de l'activité *Café avec un policier*. Au cours de cette activité, le personnel policier des différentes divisions et sections du SPVL sont présents pour échanger avec les gens sur les sujets qui les préoccupent. Que ce soit des officiers, des enquêteurs, des inspecteurs, des patrouilleurs ou l'agent en identité judiciaire, le rapprochement avec la communauté permet de faire connaître le travail du SPVL et de mieux comprendre les besoins des citoyens.

À Lévis, il y a des limites! : Une opération qui rend les quartiers résidentiels de Lévis plus sécuritaires.

L'opération policière *À Lévis, il y a des limites* s'est déroulée sur le territoire municipal du 3 juillet au 2 septembre dernier. Cette édition 2017 s'est caractérisée encore cette année par une présence policière accrue, particulièrement aux heures de pointe. Les patrouilleuses et patrouilleurs ont ainsi été présents sur tout le territoire en visitant quelque 216 emplacements différents. Au cours des 9 semaines d'opération, 432 avertissements et 757 constats ont été remis à des usagers de la route fautifs. Ainsi, 411 constats ont été remis pour le non-respect d'un arrêt obligatoire, 253 pour excès de vitesse et 93 pour diverses infractions au *Code de la sécurité routière*. Le succès de cette opération repose avant tout sur la participation des citoyennes et citoyens qui ont identifié certains secteurs plus problématiques. Le développement urbain et la construction de nouveaux quartiers résidentiels ont fait en sorte que les limites de vitesse ont changé dans plusieurs secteurs ce qui justifie également la mise en place d'une telle opération.

La certification de la centrale 911

En décembre 2017, la centrale 911 de Lévis a reçu une nouvelle certification attestant que le centre d'appels répond aux normes du ministère de la Sécurité publique notamment en matière de la qualité des services fournis aux citoyens, du bon fonctionnement des équipements et des compétences de notre personnel. Ce certificat de conformité, valide pour deux ans, répond à l'exigence de la Loi sur la sécurité civile selon laquelle toutes les municipalités du Québec doivent faire affaire avec un centre d'appels certifié pour répondre aux appels d'urgence sur leur territoire.

Le déploiement des armes de support

L'année 2017 a été marquée par le déploiement des armes de support. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour l'implantation de cet outil supplémentaire lors d'une intervention policière exigeant une précision de tir, une portée ou une capacité de pénétration plus importante que celles permises par l'arme de service, en fonction des circonstances. Une formation rigoureuse a été suivie par l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs.

NOS BILANS STATISTIQUES

Délits et infractions au Code criminel

CATÉGORIES D'INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL ET AUX LOIS FÉDÉRALES	2013	2014	2015	2016	2017	Variation entre 2016 et 2017
Crimes contre la personne	815	811	726	763	830	9 %
Crimes contre la propriété	1 879	1 681	1 639	1 461	1 557	7,2 %
Autres infractions au Code criminel	499	332	318	383	456	17,2 %
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDas)	316	384	346	465	382	-17,7 %
Autres lois fédérales	29	17	10	4	6	50 %
Délits criminels à la circulation (incluant les délits de fuite sans victime)	1 127	1 135	953	965	981	1,6 %
TOTAL	4 665	4 360	3 992	4 041	4 212	4,2 %

Bilan routier

ACCIDENTS DE LA ROUTE	2013	2014	2015	2016	2017	Variation entre 2016 et 2017
Collisions mortelles	3	3	4	7	3	-57,2 %
Collisions avec blessés graves	0	11	4	9	8	-11,2 %
Collisions avec blessés légers	548	549	548	511	507	-0,8 %
Collisions dommages matériels +2000 \$	1 352	1 386	1 279	1 396	1 276	-8,6 %
Collisions dommages matériels -2000 \$	702	642	646	633	596	-5,9 %
TOTAL	2 605	2 591	2 481	2 556	2 390	-6,9 %

Vérification des antécédents judiciaires

Un des nombreux services que nous offrons à la population de Lévis et à de nombreux partenaires est la vérification des antécédents judiciaires et des empêchements. En 2017, le SPVL comptait de nombreux protocoles de vérifications des antécédents judiciaires actifs, soit notamment avec :

- les écoles privées ;
- les transporteurs scolaires ;
- les organismes partenaires de la Ville de Lévis ;
- les centres de la petite enfance, et garderies ; les résidences privées pour aînés.

TYPES DE VÉRIFICATIONS	Nombre de vérifications 2016	Nombre de vérifications 2017
Secteur scolaire	94	114
Résidences privées pour aînés (RPA)	76	11
Centres d'aide	-	16
Industrie du taxi	127	138
Centres de la petite enfance (CPE) et garderies	853	1 043
Organismes bénévoles	1 356	2 005
Demandes de pardon	75	123
Hors entente	564	404
Prise d'empreintes digitales	172	183
Opération Nez rouge	15	280
TOTAL	3 332	4 317

PERSPECTIVES 2018

Pour l'année 2018, le Service de police souhaite contribuer à l'atteinte des objectifs corporatifs de la Ville de Lévis. Des priorités d'action identifiées et ciblées comprennent notamment :

- La diversification de nos modes de réception et de traitement des plaintes des citoyennes et citoyens qui ont été victimes d'un délit ;
- La mise en place d'un plan d'action pour bonifier la présence du SPVL aux endroits stratégiques et ainsi contribuer à la fluidité de la circulation ;
- La bonification de notre offre de service et notre partenariat en matière d'intervention policière auprès des personnes souffrant d'un problème de santé mentale.



BILAN ²⁰¹⁷

DIRECTION DU SERVICE DE POLICE